

Déduire les intérêts d'emprunts de sa résidence principale

Annoncée comme une priorité fiscale par Nicolas Sarkozy, la possibilité pour une personne désirant devenir propriétaire de son logement de déduire les intérêts d'emprunt liés à l'achat d'un bien immobilier sera possible dès la rentrée prochaine. La déduction des intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'un bien immobilier n'est possible jusqu'à présent que pour les logements locatifs. Cela fait partie des déductions d'impôts qui peuvent aboutir à un déficit foncier. Le propriétaire ou le bailleur doit remplir la déclaration 2044 qui concerne les revenus fonciers. D'autres déductions sont d'ailleurs possibles comme les travaux ou les taxes foncières. Mais Nicolas Sarkozy veut étendre cette possibilité de déduction des intérêts d'emprunt aux particuliers qui veulent devenir propriétaires de leur logement. Actuellement, 50% des français sont dans ce cas. Le but de cette mesure étant de porter ce nombre à 70% le plus rapidement possible. Outre le côté fiscal de la mesure, le nouveau gouvernement de Nicolas Sarkozy montre l'aspect social d'une telle proposition. En complément de la Loi Borloo qui permet d'acquérir un logement à 100 000 euros, cette mesure devrait permettre de construire des logements sociaux en grand nombre et de faire en sorte que leurs occupants en deviennent propriétaires. La déduction des intérêts d'emprunt pour la résidence principale se heurte toutefois à quelques incertitudes. D'abord, existera-t-il un plafond pour une telle mesure ? Sans doute oui, mais à quelle hauteur ? Ensuite, que se passera-t-il pour les contribuables non imposables ? Probablement un crédit d'impôts mais jusqu'à quel montant ? Enfin, cette mesure permettra-t-elle au prix de l'immobilier de freiner sa constante inflation depuis environ dix ans ? C'est fort possible !

En tous cas, cette mesure qui permettra aux personnes les plus modestes de déduire les intérêts d'emprunt de sa résidence principale ou d'obtenir un crédit d'impôt et ainsi d'accéder à la propriété est donc une mesure à la fois fiscale et sociale et surtout populaire !

Au sujet de l'auteur

Source: <http://www.aide-declaration.com/deduction-interets-residence-principale/index.html>

Source: <http://www.webmaster-gratuit.com>